Confédération Paysanne

COTISATION 2019

La cotisation syndicale de la Confédération Paysanne 25/90 s'élève à 1 % du revenu agricole.

Elle comprend abonnement à Campagne Solidaire

(montant à titre indicatif : 100 €)

Nom prénom :			
Adresse:			
Téléphone(s) : Production et commercialisation : Contact mail :			
		je propose d'envoyer un numéro gratuit de Ca	ımpagne Solidaire à :
		Nombre de cotisant(s) :	Montant de la cotisation :€
Règlement à l'ordre de la	Confédération Paysanne 25/90		

Règlement à l'ordre de la Confédération Paysanne 25/90 19 grande rue – 25800 VALDAHON



COTISATION 2019

La cotisation syndicale de la Confédération Paysanne 25/90 s'élève à 1 % du revenu agricole.

Elle comprend abonnement à Campagne Solidaire

(montant à titre indicatif : 100 €)

Nom prénom :		
Adresse :		
Téléphone(s) :		
Production et commercialisation :		
je propose d'envoyer un numéro gratuit d	le Campagne Solidaire à :	
Nombre de cotisant(s) :	Montant de la cotisation :	€

Règlement à l'ordre de la Confédération Paysanne 25/90 19 grande rue – 25800 VALDAHON